

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

ÉDITO

Pascal BÉTEILLE - Président

Traditionnellement, la fin de l'année se prête aux bilans : bilan des récoltes, bilan météorologique, bilan des calamités agricoles, etc...

S'il est un bilan que je souhaite faire, c'est celui de la vie de notre syndicat.

L'année se clôture sur une note extrêmement positive avec l'élection de Véronique LE FLOC'H à la Présidence Nationale de la Coordination Rurale.



Je suis fier de l'avoir soutenue dans sa candidature face à la calomnie, un sombre traquenard organisé par une équipe plus soucieuse de son intérêt personnel que de l'intérêt collectif.

Cette fille d'agriculteur, productrice de lait bio dans le Finistère sur 180 ha, défend tous les agriculteurs français et veut les rendre maîtres de leur destin.

Dynamique et déterminée, depuis longtemps investie dans notre syndicat, elle s'attachera à renouer les contacts entre la Coordination Rurale Union Nationale, les régions et les départements afin de construire une véritable Union Nationale. **TOUS UNIS !**

Ce bilan augure de belles perspectives pour 2023.

Bonnes fêtes de fin d'année !



À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Édition 2023

VENDREDI 24 FÉVRIER 2023

19 h

ESPACE MULTIFONCTIONNEL
CASSENEUIL 47440

SOMMAIRE

C'est vous qui le dites p 2-3

Dossier Grippe Aviaire p 4-5

Dossier Énergies p 6

Communiqués p 7

Adhésion p 8

VEAUX , VACHES , COUVÉES , KILOWATTS..... mêmes causes, mêmes conséquences

La crise énergétique qui nous plonge dans les plus grandes difficultés n'est pas la seule conséquence de la guerre dans l'est de l'Europe, qui a certes un impact sur les prix mais assez peu sur les volumes.

Elle est avant tout la conséquence de choix structurels faits depuis une cinquantaine d'années par les dirigeants politiques de notre pays qui ont réussi le tour de force de transformer nos avantages industriels en faiblesses chroniques en tentant de flatter la frange décroissante d'un électorat qui quoi qu'ils fassent ne leur sera jamais acquis, les dirigeants politiques qui se sont succédés ont peu à peu laissé notre industrie de production énergétique se déliter et vieillir, par seul défaut de courage et de sens de l'anticipation, en remettant à plus tard, toujours plus tard, en laissant la patate chaude à d'autres mains que les leurs, nous avons abouti à ce que nous avons encore du mal à imaginer...les vraisemblables coupures de courant, l'arrêt de toute activité, ses innombrables et ubuesques conséquences.

Oui, quand on ne garde plus les veaux, un jour on n'a plus de vaches. En ne replantant pas les vignes, un jour on n'a plus de vin. Quand on ne sème pas on ne récolte pas.

Comme nous entendons sur les tribunes "ré-industrialisation", "Souveraineté alimentaire", comme nous avons entendu souvent "autonomie énergétique"...nous continuons à produire chaque jour, les conditions qui empêcheront à terme l'objet que nous prétendons poursuivre.

L'agriculture se situe dans le temps long. Tout d'abord parce que les seuls qui peuvent la faire sont les paysans eux-mêmes et être paysan ce n'est pas faire le paysan !!!

C'est un mode de vie. C'est une culture, c'est un corpus de valeurs. On est paysan, on naît paysan, on ne le devient pas !

Ce sujet, central s'il en est, échappe à tous, qui pour se rassurer veulent voir dans des fadaises médiatiques, le retour massif à la terre, les myriades de jeunes paysans porteurs de nouvelles approches qui vont relever le défi du pays et réconcilier la nourriture et l'environnement.

Erreur fondamentale. La quasi-totalité des néo paysans ont choisi un mode de vie (encore faut il voir ce que deviennent ceux-ci cinq ans plus tard !!!), mais n'ont qu'un très faible impact sur l'économie agricole. Qu'ils soient les bien venus...mais ne comptons pas sur eux pour manger tous les jours et surtout pas pour nourrir les plus modestes d'entre nous !

La machine à légiférer au palais Bourbon va son train, aveugle et sourde au contexte, à la seule réalité, elle produit sa masse continue de contraintes qui aboutissent souvent à l'impossibilité de mise en œuvre par ceux à qui elles s'adressent, en contradiction totale avec les objectifs politiques dont on nous rebat les oreilles. Il en résulte le découragement des paysans eux-mêmes, à bas bruit ... Oh certes cela ne fait pas la une des journaux, les paysans sont dignes et dans un monde indigne cette vertu ne fait pas flores !

Mais qu'est ce qu'une équipe sportive qui ne croit pas en elle et en son avenir, qui est découragée ? C'est une équipe qui perd, nous le savons tous

Est il encore utile de multiplier les constats de perte d'influence de notre économie agricole ?

Le retour de la forêt au niveau de l'ère pré industrielle...les loups qui replacent les moutons, les silures les aloses...une démographie qui produira les mêmes effets que ce que connaît la médecine générale, à l'identique, puisqu'en plus du nombre insuffisant, chacun, découragé, n'aspire plus qu'à la retraite, à travailler moins et moins longtemps.

Faut il le dire et le prouver encore et encore, les mots et arguments finissent par nous manquer devant telle évidence et incurie.

Qu'écoutons nous encore ceux qui ont toujours échoué en tout, qui naviguent à vue, sans dessein et incapables de voir plus loin que le bout de leur nez ?

Notre sens républicain nous pousse à respecter les lois aussi iniques soient elles souvent. Mais notre dignité devrait nous pousser elle à relever la tête !

Après les "chocs" de compétitivité, de civisme, l'écologie, etc...c'est d'un choc de bon sens que nous avons besoin .

Et pour commencer, avant que d'imaginer un monde meilleur, éviter qu'il soit pire...en arrêtant sans délai la "machine à empêcher" qui produit à jet continu les conditions de notre perte à tous, citoyens de ce pays, sans que nul ne gagne quoi que ce soit.

Il est plus que temps de réagir pour que demain autour de la bougie qui nous chauffera... nous ayons au moins de quoi manger.

Jean-Michel RUCHAUD

COMPTER POUR DES POMMES ?

Je suis consterné.

Alors que tous les prix flambent de façon inconsidérée, alors que la population ne cesse d'augmenter, nos fruits et légumes peinent à se vendre.

Quand j'entend M. Édouard Leclerc justifier l'augmentation des fruits, des légumes et de la viande par la volonté d'assurer un revenu décent aux agriculteurs, je dis foutaises !!!

Les centrales d'achat se moquent de nous ! Elles se gavent sur notre dos et refusent parfois nos produits. Même nos productions bio ne se vendent pas. Quand ils arrivent jusqu'aux étals, nos fruits sont vendus très chers alors qu'on nous les achète à prix dérisoire. Pourtant, nous devons faire face à de plus en plus d'obligations de certification qualité à la con (Global Gap, HVE, etc...).

La preuve par l'exemple : On me paie le kilo de pommes à 0,40 cts en moyenne. Nous le retrouvons entre 3 et 4 euros le kilo au supermarché, c'est du vol !

Les consommateurs et nous, producteurs, sommes volés ouvertement ! Il serait tout à fait possible de nous payer la pomme à 0,50 cts et de la retrouver à un prix correct de 2 euros le kilo pour les clients.

M. Leclerc et ses concurrents ne l'entendent pas ainsi et margent plein pot sur le dos de tous.

Avec la flambée des coûts de production, une main d'œuvre de moins en moins compétitive, nous ne pourrions pas maintenir nos activités longtemps.

Alors, j'avertis les centrales d'achat : si rien ne change rapidement, la CR 47 viendra vous rendre visite les unes après les autres, et autant de fois qu'il le faudra.

José David PEREZ

QUESTION DE TEMPS

Actuellement j'ai un peu de mal avec les personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole, je n'ai pas dit "milieu rural", car même en milieu rural les gens croient que la pluie n'est bénéfique que pour les Paysans.

Ils ont tellement l'habitude de tout avoir à disposition et en abondance qu'ils ne se posent pas la question "Est ce qu'un jour on pourrait manquer d'eau" ? Désolé, j'en veux encore aux médias qui, dès qu'il pleut 2 jours, le seul message qu'il savent faire passer c'est "Il pleut encore et on ne voit plus le soleil".

AGENDA DE VOS REPRÉSENTANTS

NOVEMBRE	
08	CDOA GAEC
09	CDOA
15	DDT - Réunion PAC
16	SAFER - Commission locale
17	SAFER - Commission locale
	PRÉFECTURE - Réunion avicole
18	SAFER - Comité technique départemental
	DDT - Comité départemental d'expertise
	Députée Mme Annick COUSIN
28	Chambre d'Agriculture - Session
29	Député M. Michel LAUZZANA
DÉCEMBRE	
02	PRÉFECTURE - Réunion avicole
07	CRUN - AG
	Chambre d'Agriculture - Bureau
09	Députée Mme Hélène LAPORTE
	Prix de la dynamique agricole
14	SAFER - Commissions locales
16	CRNA - AG
21	COREL NA

Alors que meilleur message positif à faire passer serait "l'eau c'est la vie et sans pluie pas d'eau donc pas de vie". Dans nos sociétés occidentales, ce qui compte en premier, ce sont les loisirs et les vacances, et pour cela le meilleur ami c'est le soleil et non la pluie sauf pour la neige qui est l'amie des touristes l'hiver.

Il va falloir sérieusement changer les mentalités de nos concitoyens en même temps que le changement climatique.

Bernard RAFFAELLO

GRIPPE AVIAIRE

Le bilan de la crise du printemps fait apparaître que la grippe aviaire est présente tout au long de l'année et non plus seulement sur les mois d'hiver. La France cumule plus de la moitié des cas en Europe. Au vu des différences de gestion de la grippe aviaire au sein de l'Europe, cela semble cohérent car les pays de l'Est ne testent pas.

Cette crise, la pire, fait suite à des mesures de plus en plus drastiques pour les éleveurs.

Actuellement, les mesures de diminution des cheptels sont mises en place dans certains départements comme les Deux Sèvres où tous les animaux sont abattus. Les exploitations se vident, comme dans la vallée de l'Adour où il n'y a plus de canards entre mi-décembre et mi-février. À terme, les projections font état d'une absence de canard en hiver.

La grippe existe, on peut contrer la maladie mais le zéro grippe aviaire est impossible. Le problème principal réside dans le fait que l'exportation des produits animaux n'est possible que si le pays est indemne.

Toutes les mesures prises durant ces 7 dernières années sont inefficaces et continuent malgré tout à être appliquées. De plus, des aberrations voient le jour, par exemple :

claustration = mortalité par étouffement = demande de dérogation à la claustration = dérogations obtenues = fin de la claustration.

Parce qu'il n'est plus acceptable de laisser perdurer des mesures de prévention et d'éradication qui n'ont démontré que leur inefficacité au fil des ans ;

Parce que les éleveurs en ont assez des normes de bio sécurité drastiques qu'il n'ont eu de cesse d'appliquer sans résultat ;

Parce que le principe de précaution ne vaut pas le gâchis alimentaire généré par les abattages préventifs ;

Parce que l'avenir de la filière devient plus qu'incertain ;

Parce que l'éleveur est encore une fois stigmatisé ;

**PARCE QUE NOUS SOMMES SOLIDAIRES,
NOUS DÉFENDONS TOUS LES ÉLEVEURS DU 47 !**

En Pologne, les abattages ont lieu si la mortalité dépasse 20 % du cheptel alors qu'en France, les abattages préventifs touchent des animaux sains. Ils sont un gâchis inqualifiable (en Lot-et-Garonne 100 000 animaux abattus pour 5 000 cas). L'aspect humain, le traumatisme subit par l'éleveur n'est pas pris en compte.

Les éleveurs vivent avec une épée de Damoclès sans précédent. Ils sont en difficulté par manque d'animaux, la filière n'installe plus de jeunes.

Il est urgent de rendre la dignité aux paysans qui n'ont pas de leçon à recevoir de gens qui ne sont pas des entrepreneurs. La maladie du cheptel est vécue avec culpabilité, même dans le cas d'une suspicion. Ce sentiment de culpabilité est énorme, souvent porté seul par l'éleveur. Il est nécessaire d'apporter un soutien moral, être à l'écoute et solidaire avec les éleveurs touchés.

Les indemnités, même si elles sont saluées par certains professionnels, ne compensent pas le manque à gagner notamment pour la filière courte. La perte de la clientèle, le désaveu des banques, la détresse morale de l'éleveur sont autant de paramètres oubliés.

La vaccination n'est pas encore effective. La difficulté de mise au point du vaccin repose sur le fait que les tests post-vaccination doivent être en mesure de révéler si l'animal est testé positif en raison de sa vaccination ou de la maladie qu'il aurait contractée.



Agen, le 21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRIPPE AVIAIRE

Un génocide se profile sous l'égide de l'état et de ses instances.

Les mesures en place depuis plusieurs années ont prouvé leur inefficacité face à la grippe aviaire. Elles sont néanmoins reconduites menant à la destruction méthodique des élevages et par là même des filières canard, volailles, œufs, etc...

De plus, en cette période de crise mondiale et de probable crise alimentaire en devenir, les abattages d'animaux consommables sont une aberration.

Les éleveurs, de leur côté, ont consenti à tous les efforts en termes de normes de biosécurité, ont subi toutes les claustrations et abattages.

La filière avicole est en grande détresse, les mesures imposées ne sont plus acceptables.

Nous exigeons :

- x la fin des claustrations ;
- x l'arrêt des autocontrôles et tests avant chaque déplacement ;
- x la commercialisation des animaux consommables ;
- x zéro abattage.

Nous demandons instamment aux politiques la révision des mesures en place et nous soutiendrons chaque éleveur dans une démarche de bon sens.

Pascal BETEILLE
Président de la Coordination Rurale 47

Coordination Rurale 47
Tél : 05.53.87.90.14 - Port : 07.63.40.61.61 - Courriel : 47@coordinationrurale.fr
271, Rue de Péchabout 47008 AGEN CEDEX
Contact presse : Pascal BETEILLE au 07 07 11 84 95 et Michelle BONNET au 07 63 40 61 61.
le syndicat 100 % agriculteurs



Session du 28 novembre 2022

MOTION PROPOSÉE PAR LA COORDINATION RURALE 47 RELATIVE A LA POLITIQUE NATIONALE DE GESTION DE LA GRIPPE AVIAIRE

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, réunis en session le 28 novembre 2022 à Agen, sous la présidence de Serge BOUSQUET-CASSAGNE,

Considérant que :

- Les éleveurs ont investi dans des normes de biosécurité pour faire évoluer leurs pratiques vers des mesures préventives et réglementaires,
- Les protocoles mis en œuvre ne font pas leurs preuves puisque depuis plusieurs années, la circulation du virus n'a pas cessé de prendre de l'ampleur,
- Un vaccin efficace n'est toujours pas au point,
- La filière avicole est en grande détresse : impossibilité de trouver des canetons, arrêts d'activité durant l'hiver, arrêts définitifs suite aux crises administratives, répétition de ces arrêts d'activité qui rendent impossible toute projection vers l'avenir, le moral en berne de toute une profession, etc,
- Les protocoles ne sont pas uniformes dans toute l'Europe, notamment en France qui teste beaucoup plus que les pays de l'Est. Notons ici que la Pologne attend 20 % de mortalité dans un bâtiment avant d'en abattre les animaux et qu'il n'y a pas d'abattage préventif aux alentours,
- La France tolère visiblement la mise en place d'une concurrence déloyale par l'importation de ces viandes en provenance des pays de l'Est dans notre pays (conditions d'élevage plus laxistes et moins de tests qu'en France),
- Ces abattages d'animaux consommables constituent un gaspillage alimentaire inacceptable,
- Les dépenses colossales liées aux indemnités ne compensent pas une activité,
- Ces abattages sont le symptôme d'une société d'abondance, en totale contradiction avec les annonces de sobriété du Président de la République,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AFFICHE



Coordination Rurale de Lot-et-Garonne, le syndicat 100% agriculteurs

MOTION



Demandent :

- La fin des claustrations,
- La fin des autocontrôles et des tests avant chaque déplacement,
- L'abattage des animaux seulement lorsque la mortalité représente 20 % du cheptel,
- La possibilité pour les éleveurs de vivre de leur métier en élevant les animaux qui survivent au virus,
- La possibilité qu'un des fleurons de la gastronomie « made in France » puisse encore exister !
- Qu'en ces temps de crise mondiale et de probable crise alimentaire en devenir, le gouvernement français révisé ses principes fondamentaux en matière de souveraineté alimentaire et soutienne l'activité de ses éleveurs pour assurer son rôle nourricier de la population.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 28 novembre 2022

Le Président,

Serge BOUSQUET-CASSAGNE





ELECTRICITE

Quand le courant ne passe plus

En mars dernier, nous avons alerté l'état face à l'augmentation des prix des carburants en demandant l'exonération des taxes.

En octobre, nous avons à nouveau alerté l'état lors d'une manifestation en préfecture (avec peu de mobilisation) sur la gestion des énergies, en condamnant notamment les coupures d'alimentation chez les serristes.

Mobilisés autour du racket orchestré par les fournisseurs d'électricité et les mesures compensatoires inadaptées à nos exploitations agricoles, nous avons rencontré les élus des trois circonscriptions de notre département.

L'état a revu les critères d'éligibilité aux aides : bouclier tarifaire - amortisseur électricité - guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz et ces deux dernières sont désormais cumulables.

Certains peuvent également demander à bénéficier d'un tarif réglementé de vente et subiront malgré tout une hausse contenue, pour l'instant, à 15 %.

En règle générale, une hausse entre 300 et 500 % est constatée par les agriculteurs dont les contrats arrivent à échéance.

Les aides ne compensent pas l'intégralité de cette hausse et il est pour beaucoup impossible de la répercuter sur les prix de vente.

Au vu de la multiplicité des contrats de fourniture d'énergie, chaque cas est unique.

**N'HÉSITEZ PAS :
CONTACTER VOTRE FOURNISSEUR.**

**FAITES VALOIR VOS DROITS
NOTAMMENT SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE
AU TARIF RÉGLEMENTÉ DE VENTE.**

Nous restons branchés sur le sujet et vous tiendrons au courant des dispositifs et avancées en la matière.

Êtes-vous éligible aux tarifs réglementés de vente ?

Source EDF

PUISSANCE < 36 KVA	Entité légale employant moins de 10 personnes	+ Chiffre d'affaires / recettes ≤ 2M€ ou Bilan annuel ≤ 2M€	OUI	Possibilité de bénéficier d'un tarif réglementé de vente avec attestation d'éligibilité
		+ Chiffre d'affaires / recettes ≥ 2M€ ou Bilan annuel ≥ 2M€	NON	
	Entité légale employant 10 personnes et plus			NON

Glyphosate

La Coordination Rurale est scandalisée par l'abstention de la France concernant la ré-autorisation du glyphosate au niveau européen. Cette position va à l'encontre des discours du Gouvernement.

La France s'est abstenue sur le renouvellement temporaire du glyphosate pour la seconde fois en un mois !

Le renouvellement de l'autorisation du glyphosate au niveau européen est en attente de la publication de l'avis scientifique de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) sur la toxicité de cette substance, qui ne paraîtra qu'en juillet 2023.

En attendant, étant donné que l'approbation actuelle de la substance prendra fin le 15 décembre, un règlement d'exécution européen temporaire doit prolonger d'un an l'autorisation de la substance active. Les États membres de l'UE s'étaient prononcés le 14 octobre 2022 sur ce projet de règlement, et la France, comme d'autres États membres, s'était abstenue lors de cette réunion,

ne permettant pas l'expression d'une majorité qualifiée et obligeant à la tenue d'un comité d'appel.

On prend les mêmes et on recommence. Le 15 novembre, le comité d'appel devait statuer de nouveau sur cette reconduction. On apprend, qu'une fois encore, la France se serait abstenue, et qu'aucune majorité qualifiée n'aurait permis de ratifier ce règlement d'exécution ! Malgré tout, la Commission devrait pouvoir adopter son acte d'exécution sans l'approbation des États membres d'ici le 15 décembre. Une position qui va à l'encontre des discours du Gouvernement

La Coordination Rurale est scandalisée de cette position française qui sacrifie les agriculteurs et l'environnement sur l'autel du populisme écologiste, et ce d'autant plus

que le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, interrogé sur ce sujet lors d'une récente réunion, a répondu aux représentants de la CR que les décisions sur le glyphosate sont des décisions européennes qui ne relèvent pas du niveau français !

Le paradoxe est d'autant plus grand que l'utilisation du glyphosate permet, dans de nombreuses situations, des économies de carburant en évitant le recours au travail du sol, et donc une baisse des émissions de CO2 et une réduction de l'érosion des sols.

La CR rappelle sa position concernant le glyphosate, partagée par Emmanuel Macron lui-même à plusieurs reprises : pas d'interdiction de substances sans alternatives techniquement et économiquement viables !

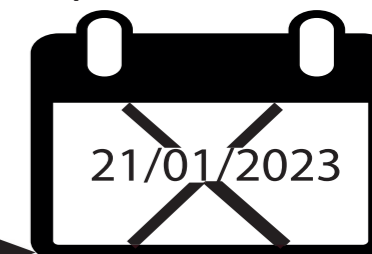
CALAMITÉS 2022

Calendrier prévisionnel



La Coordination Rurale de Lot-et-Garonne a suivi les demandes de reconnaissance des calamités de l'année, notamment en participant au Comité Départemental d'Expertise.

GEL 2022
TÉLÉ-PROCÉDURE
TELECALAM



PAIEMENT
COURANT FÉVRIER 2023

SÉCHERESSE 2022

PAIEMENT
MI-FÉVRIER / MI-MARS 2023

